



Paris, le 4 décembre 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'initiative nationale pour l'Agriculture française entre en phase opérationnelle

Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Ambroise Fayolle vice-président du groupe Banque européenne d'investissement et Pier Luigi Gilbert, Directeur général du Fonds européen d'investissement ont signé aujourd'hui une convention avec les représentants d'Arkéa, Groupe BPCE, Crédit Agricole et Crédit Mutuel pour déployer l'initiative Nationale pour l'Agriculture Française (INAF).

L'INAF a été conçue dans le cadre du Grand Plan d'Investissement 2018-2022 par le Fonds Européen d'Investissement (FEI), filiale du groupe BEI, en collaboration avec le Gouvernement français et son Ministère de l'Agriculture. L'INAF mobilise des fonds nationaux, à hauteur de 60 millions d'euros et des ressources du Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FEIS ou « Plan Juncker ») à hauteur de 45 millions d'euros.

Avec un très fort effet de levier, l'INAF devrait permettre de catalyser – à travers les quatre intermédiaires financiers sélectionnés – plus de 1 milliard d'euros d'investissement.

Spécifiquement, l'initiative a pour but de soutenir la montée de gamme, la création de valeur-ajoutée et la transformation des systèmes de production. Dans cette optique, l'initiative vise à mieux répondre aux attentes des consommateurs en renforçant le développement des filières de qualité et en encourageant l'ancrage territorial et les circuits de proximité. Par ailleurs, INAF se focalise sur le renouvellement des générations et l'installation des nouveaux entrants, la transformation des modèles agricoles pour une meilleure performance économique, sociale, environnementale et sanitaire ainsi que la diversification des activités et des revenus des exploitations et la mise à niveau des actifs ne répondant plus aux meilleures pratiques internationales.

Ce mécanisme innovant permet aux banques de renforcer leur action en leur offrant un outil de garantie pour permettre d'accompagner au mieux la dynamique de transformation des exploitations agricoles. Cet instrument couvre une partie des pertes éventuelles d'un portefeuille de nouveaux prêts qui seront octroyés par Arkéa, Groupe BPCE, Crédit Agricole et Crédit Mutuel afin de créer un réel impact sur le marché et d'offrir aux agriculteurs des prêts à des conditions très préférentielles au cours des cinq prochaines années.

---

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
Cyrille LACHEVRE – Communication France – Groupe des Banques Européennes d'Investissement – Tél : 06 20 42 12 08 [c.lachevre@ext.eib.org](mailto:c.lachevre@ext.eib.org)

« Cette initiative, voulue par le Président de la République dans le cadre du GPI, mobilise des fonds nationaux et des ressources du Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques. L'initiative catalysera les investissements des agriculteurs français pour accompagner notamment nos ambitions sur la transition agro écologique et l'installation des jeunes » **a déclaré Didier Guillaume**

Pour **Ambroise Fayolle**, « l'accord signé aujourd'hui est exemplaire de la coopération entre le gouvernement français et le groupe BEI, qui est la banque de l'Union Européenne, pour mobiliser des ressources conjointes du secteur public et du privé afin de soutenir les agriculteurs ».

**Pier Luigi Gilibert** a déclaré : « L'INAF constitue un signal fort de l'Union Européenne et ses institutions pour bâtir une agriculture européenne solide, incarnée aujourd'hui par les territoires, les filières et les agriculteurs Français ».